

Accompagnement administratif du Demandeur d'Asile (DA)

Les DA du Var sont suivis par la SPADA Forum Réfugiés à Toulon. Le but n'est pas d'assurer les démarches à leur place mais d'être vigilant sur les points essentiels. Dans tous les cas, n'hésitez pas à demander conseil.

Welcome Var fournit les porte-vues pour classer les papiers.

Les papiers surlignés en jaune sont à avoir sur soi + téléchargés sur le smartphone.

Papier, carte...	Délivré par	A vérifier	A faire
Attestation de demande d'Asile (ATDA) « pièce d'identité » du DA (on peut lui demander de montrer l'original).	Préfecture de Nice, lorsque le DA se rend au GUDA (Guichet Unique pour DA) de Nice pour faire enregistrer sa demande d'asile	- Date d'expiration - Attestation signée par le DA	1) <u>procédure normale</u> Si expiration, le DA se rend à la SPADA de Toulon qui demandera un RV avec la préfecture de Toulon 2) <u>procédure Dublin</u> - Aller à la convocation à la préfecture de Marseille . - Si expiration et pas de convocation, le DA demande à la SPADA une attestation disant que sa situation administrative est en cours de traitement. En 8 mois, passage probable en procédure normale. 3) <u>réexamen ou procédure accélérée</u> : l'attestation n'est pas renouvelée
Déclaration de domiciliation adresse officielle du DA, qui est la seule à utiliser : 139 bd Bauchièrre 83200 Toulon	SPADA de Toulon lorsque le DA revient de Nice (lors du RV post GUDA)	- Si ce papier est bien au nom et prénom du DA - Déclaration signée par le demandeur d'asile - Déclaration signée et tamponnée par la SPADA - Date d'expiration	- Si erreur ou expiration, le DA va sans RV à la SPADA pour renouveler sa domiciliation - Le DA reçoit son courrier administratif à la SPADA (il est convoqué par SMS pour venir le retirer). Il est conseillé d'aller à la SPADA chaque semaine - Pour savoir s'il a du courrier, consulter le site : https://www.forumrefugies.org/spada83/spada.pdf
Carte ADA - Donnée en même temps que l'attestation de demande d'asile - Sur cette carte est versée l'allocation pour demandeur d'asile.	Direction territoriale de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) lors du passage au GUDA de Nice	- La carte est créditée le 5 du mois, de 440,20€ (mois de 31 jours) ou 426€ (30 jrs) ou 397,60€ (28 jrs), si le DA n'a pas dit être logé (montants pour une famille de 1 personne). S'il est logé 210,80€ ou 204,00€ ou 190,40€. - Pour connaître le solde , le détail des opérations ou l'origine d'un problème, appeler le 0532091010.	- Si problème de versement, le DA se rend à la Spada pour prendre RV à l' OFII de Nice et demander une fiche d'orientation vers Restos du ♥, Secours catholique, Croix Rouge ; il se rend dans ces 3 lieux - Welcome Var donne des conseils pour subsister - Le DA ne peut pas retirer d'espèces sur sa carte ADA à un distributeur, il peut le faire à une caisse automatique d'un hyper ou supermarché Casino en faisant ses courses, si elle est équipée du Cash Back (il doit apprendre à le faire) - Chaque mois, il lui est conseillé de verser ses économies sur un livret A pour faire face à certains achats incontournables (billets de train surtout) - Installer l'appli UpCohésia sur le smartphone.
Introduction d'une demande d'asile (IDD), sauf si procédure Dublin	OFPRA de Paris dès réception du dossier de demande d'asile (télécharger sur le portail internet)	La date de l'IDD fixe le départ du délai de 6 mois au bout duquel le DA en procédure normale peut obtenir une autorisation de travail. Le Dubliné ne reçoit pas d'IDD et doit attendre 9 mois après le passage au GUDA.	Le DA cherche un employeur acceptant de le recruter et de faire la demande préalable d'autorisation de travail sur internet : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58908 (demande impossible si l'OFPRA a déjà refusé son asile, en particulier pendant le recours auprès de la CNDA ou le réexamen) Il est utile de rédigier un CV . <i>Demander la procédure</i>
Attestation de droits à l'assurance maladie et à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)	CPAM de Toulon via un courrier à la SPADA (quand le DA est enregistré au GUDA depuis plus de 3 mois)	Date d'expiration	- Si le DA ne reçoit pas cette attestation au bout des 3 mois ou si l'attestation n'est pas renouvelée dans les temps, le DA se rend à la SPADA qui fait la demande à la CPAM - Avec cette couverture sociale , le DA ne doit plus s'adresser aux structures dédiées aux sans-papiers pour se faire soigner, mais à tout professionnel de santé (gratuité assurée)

Soins Si urgence : 15	<u>Sans couverture</u> : Promo Soins à Toulon, hôpital en passant par le PASS, situé près des urgences	Le DA doit absolument se présenter au PASS permanence d'accès aux soins de santé hospitalière, pour éviter d'être facturé.	Conseils de soins : - tubertest au centre antituberculeux 132, av Lazare Carnot, Toulon (tél. : 04.83.95.21.60) - si besoin, consulter un dentiste / un ophtalmo - souvent besoin de psychologue/psychiatre
Livret A et carte Absolument nécessaire, et surtout avant d'être débouté de la demande d'asile.	Banque postale de Toulon (ville du domicile) sur RV avec le conseiller financier.	Expliquer au DA l'usage du livret A (dépôt et retrait d'espèces sur les bornes automatiques avec le code à 4 chiffres)	- Ouverture avec attestation de demande d'asile (valable + de 2 mois), déclaration de domiciliation (de - de 6 mois), 2€, n° de tél / adresse mail valides - Installer l'appli Banque Postale, code à 6 chiffres. - Déposer un RIB à la CPAM (avec copie de l'attestation de demande d'asile), cela permet d'authentifier les conversations tél si problème
Compte courant et carte bleue Absolument nécessaire si le DA travaille (pour domicilier le salaire) et surtout avant d'être débouté de la demande d'asile	Toute banque désignée par la Banque de France	Le DA doit posséder un livret A. Avec l'appli Banque Postale, expliquer comment on transfère l'argent d'un compte à l'autre. Demander les relevés papiers.	- Demander l'ouverture de compte courant à la banque de votre choix et obtenir un refus écrit (plus facile auprès d'une banque en ligne) - Saisir la Banque de France à Toulon en remplissant le formulaire (demander la procédure) : https://particuliers.banque-france.fr/page-sommaire/droit-au-compte Joindre attestation de demande d'asile, déclaration de domiciliation, refus écrit de la banque sollicitée - La Banque de France répond par courrier et désigne une banque qui sera obligée d'ouvrir le CC
Convocations à Nice ou Paris	SPADA pour Nice OFPPA/CNDA Paris	Accompagnement à Paris par un ami/Welcome Var	Welcome Var prend les billets sur présentation de la convocation. Le DA participe financièrement
Carte Train Zou ! gratuite abonnement mensuel flex 10 voyages - 55%	- Carte dans les grandes gares SNCF en PACA - recharge dans toutes les gares	Le nombre de voyages restants s'affiche à chaque utilisation de la carte	- Imprimer le formulaire sur internet et le remplir, apporter attestation de demande d'asile + photo - Installer l'appli Assistant SNCF pour horaires <i>Attention : les amendes éventuelles seront à payer même très longtemps après, toujours être en règle !</i>
Carte TPM réseau Mistral 21€ si <26ans 36,50€ si >26 ans	Gare routière de Toulon - RdC	Noter la date de fin de l'abonnement mensuel, le DA doit le renouveler	- Fournir attestation de demande d'asile + domiciliation (condition : être domicilié dans TPM) - Remplir le questionnaire sur place si < 26 ans, et payer 8€ en plus la première fois
Carte Car Zou ! 10 voyages 14,70€ mensuel 33€	Gare routière de Toulon – 1 ^{er} étage	Noter la date de fin de l'abonnement mensuel, le DA doit le renouveler	- Fournir attestation de demande d'asile, remplir le questionnaire sur place - Télécharger l'appli ZOU ! ou Seamless
Déclaration des revenus 2022	Télécharger l'imprimé	Déposer au centre des impôts, pl. Noël Blache	Tous les DA en France en 2022 doivent la faire. Joindre ATDA et RIB. Adresse : à la Spada, revenus 0
Convention / engagement d'accueil au sein de Welcome Var	Welcome Var Voir fiche « Les Do et Don't »	signée par la famille d'accueil, le DA et un responsable de l'association	Cette convention/engagement précise les conditions d'accueil, la version papier doit être remise au DA. Une version numérique doit être conservée par la famille d'accueil et transmise à Welcome Var.
Cours de français Welcome Var	Au siège à Toulon lun 8h30-10h ma je ve 9h30-11h + d'autres villes	Au lycée Dumont me 14h-15h30 sam 10h-11h30 hors vacances scolaires	- Le DA doit suivre les cours de français si nécessaire et si la possibilité lui en est offerte - En cas d'absence, il doit prévenir <i>S'inscrire au groupe Whatsapp Mireille0616631291</i>
Adhésions	Bibliothèque, club sportif, bénévolat		Voir avec le DA quelle(s) activité(s) il souhaiterait pratiquer
Exemples d'objets utiles	- Associations détenant des vestiaires solidaires - Appels à dons	<i>Document mis à jour le 22/06/23</i> WELCOME VAR 09 54 65 77 97 contact@welcomevar.org	Vêtements, blouson, chaussures, sac-à-dos, gants, bonnet, casquette, lunettes de soleil Porte vues (classer les papiers), cahier, trousse, livres, tenue de sport, instrument de musique vélo + lumière, antiviol, pompe, kit réparation, casque, gilet jaune (surtout hors Toulon) <i>Demander la liste des associations.</i>
Assurance MAIF	Welcome Var		Sinistre subi/causé par le DA : joindre Welcome Var